

Source Ecofin le 25 mai 2023

Côte d'Ivoire : l'exécutif annonce la mise sur pied d'un organe de contrôle des engrais



(Agence Ecofin) - En Côte d'Ivoire, le gouvernement a annoncé le 24 mai en Conseil des ministres, la création du Comité national de contrôle des engrais (CNACE). Cet organisme public aura notamment pour fonction de garantir la qualité des engrais écoulés sur le marché intérieur et de protéger les producteurs contre les déficiences en éléments nutritifs ainsi que la falsification et les fausses déclarations.

La mise sur pied de l'organe s'inscrit dans le cadre de l'adoption du décret relatif au contrôle de la qualité des engrais pris en application du règlement communautaire du 13 décembre 2012 relatif au contrôle de la qualité des engrais dans l'espace CEDEAO.

Pour rappel, la Côte d'Ivoire a affiché une consommation apparente de près de 318 000 tonnes d'engrais en 2020 selon les données du Guide d'information sur le commerce des engrais en Afrique de l'Ouest, du Centre international de développement des engrais (IFDC)